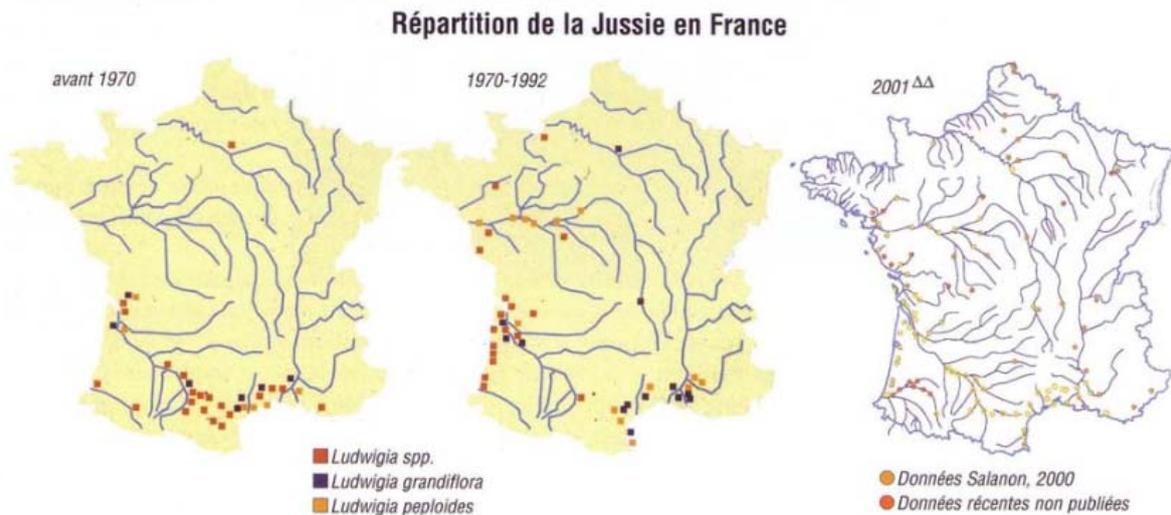


Jussie (*Ludwigia grandiflora*)

Répartition :

Originaires d'Amérique du Sud, les Jussies (il en existe deux espèces en France) sont principalement implantées sur la façade Atlantique le sud-ouest et le pourtour Méditerranéen. Elle possède un haut potentiel invasif aussi bien dans les milieux naturels qu'artificiels en eaux stagnantes ou à faible courant.



^{ΔΔ} (Daudin D., Dutartre A., 2001. Carte réalisée pour les Journées Techniques "Gérer les jussies ?", Soustons (Landes), janvier 2001).

Répartition de la Jussie en France (source : Legrand, 2002 in Gestion durable d'un écosystème soumis à une invasion biologique - Carole Ropars-Collet, Philippe Le Goffe).

Dans nos régions peu de stations ont été à ce jour répertoriées (étangs dans le Territoire de Belfort, la Saône en Haute Saône, bras morts de la Loue dans le Jura). C'est pourquoi il est important d'agir dès maintenant pour endiguer sa progression.

Enjeux :

Cette espèce est listée par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté comme étant « hautement nuisibles pour l'Homme et ses activités en voie de colonisation en Franche-Comté - priorité d'intervention immédiate » et un arrêté ministériel du 2 mai 2007 interdisant la commercialisation, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de *Ludwigia grandiflora* et *Ludwigia peploides*.

La prolifération de la plante entraîne une modification importante du fonctionnement des écosystèmes aquatiques et de leurs équilibres biologiques.

En effet les jussies prennent rapidement la place d'autres végétaux et du fait de leur biomasse importante, elles produisent une abondante matière organique qui tend rapidement à asphyxier le milieu.

Le réseau racinaire extrêmement dense constitue également des pièges à poissons.

Par ailleurs, les herbiers de Jussies font obstacle à la circulation de l'eau et entravent la gestion hydraulique des étangs. Elles gênent la circulation des embarcations, la progression des personnes ou la pratique de diverses activités (pêche, canoë-kayak...).

Description :

C'est une plante vivace vivant dans l'eau et sur les sols détrempés. Elle se développe jusqu'à 3m de profondeur et émerge jusqu'à 80 cm au-dessus de la surface. Les fleurs sont de couleur jaune vif à 5 pétales et d'épanouissent de juin à septembre.

Le mode de dispersion de la Jussie est essentiellement voire exclusivement végétatif.

Chaque fragment de tige comportant un nœud peut se bouturer et former très rapidement un nouvel individu.

La vitesse de croissance de la plante est très importante – jusqu'à 2 cm/jour – et la biomasse des herbiers est en moyenne de 2 kg de matière sèche par m². La plante se développe soit à partir des rives au ras de l'eau et forme rapidement des radeaux compacts ou bien peut s'implanter sur des terrains inondés à partir des berges.



© Olivier Lorain

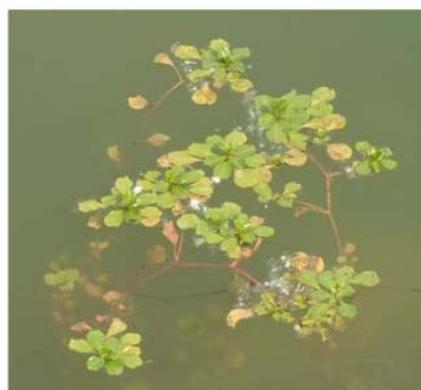
Stade végétatif : de mars à octobre.

Rosettes de feuilles flottantes ovales ou arrondies, vertes et luisantes.

Taille des feuilles : l = 1 à 3cm x L = 3 à 5cm.

Nervures bien visibles.

Feuilles alternes le long de la tige.



© Olivier Lorain

Stade floraison : de juin à octobre.

Tiges vertes émergées.

Feuilles allongées : l = 2 à 3cm x L = 10cm.

Feuilles alternes et velues.

Fleurs jaunes à 5 pétales de 3 à 5cm.

Fleurs insérées à l'aisselle des feuilles.

Fruit allongé et rougeâtre.



© Olivier Lorain

Lutte :

Dans le Jura une station a été relevée dans les anciens bras de la Loue au sein du golf de Parcey.

En association avec l'Établissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs (EPTB) un contrat Natura 2000 a été élaboré sur 5 ans pour éradiquer cette plante. Une entreprise spécialisée dans l'arrachage manuel de la Jussie a été retenue pour effectuer les premiers travaux d'arrachage en 4 interventions sur 3 ans. Des agents de l'agglomération pratiqueront une veille et des interventions en cas de repousse de la plante.

Les mairies du Grand Dole et du périmètre Natura 2000 Basse Vallée du Doubs ont été alertées ainsi que les associations de pêcheurs et chasseurs afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes et que toute nouvelle implantation de la Jussie soit repérée le plus tôt possible pour intervenir au plus vite avant colonisation de nouveaux sites.

Contacts :

Grand Dole : Olivier Lorain, 03 84 79 78 40.

EPTB Saône et Doubs : Sophie Horent, 03 84 79 78 46.

Conservatoire Botanique de Franche-Comté : Marc Vuillemenot, 03 81 83 03 58.